Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral des routes OFROU

Tunnel de Fäsenstaub à Schaffhouse (2e tube)

Fiche d'information – 27 septembre 2024

Nécessité d'agir

Chaque jour, 30 000 véhicules passent par le tunnel de Fäsenstaub, soit presque deux fois plus qu'au tunnel routier du Gothard. Il en résulte déjà des embouteillages aux heures de pointe. En outre, le trafic est bidirectionnel dans le tunnel, ce qui compromet la sécurité routière. Lors de travaux d'entretien dans l'ouvrage, les véhicules doivent être déviés sur les routes cantonales. Afin de maintenir la capacité de la route nationale à long terme et d'accroître la sécurité routière, des mesures de construction s'imposent.

Utilité et ampleur du projet

Il est prévu de diriger à l'avenir le trafic automobile sur la route nationale, en vue de délester le réseau routier cantonal et urbain. À cet effet, il est indispensable de disposer, sur l'axe nord-sud, d'une route nationale sûre et opérationnelle à long terme. Le projet d'élimination du goulet d'étranglement de l'A4 entre Schaffhouse-Sud et Herblingen doit permettre à l'Office fédéral des routes (OFROU) d'élargir l'A4 à 2x2 voies de circulation sur toute la longueur entre les jonctions Schaffhouse-Sud et Herblingen.[1]

La construction d'un deuxième tube au tunnel de Fäsenstaub constitue un élément essentiel du projet, tout comme diverses mesures d'accompagnement sur le réseau routier urbain, planifiées et mises en œuvre conjointement par la Confédération, le canton et la ville. Le projet permettra d'accroître la sécurité dans le tunnel de Fäsenstaub, d'améliorer les conditions de trafic à Soleure et dans les environs (par ex. lors de travaux d'entretien et de réfection), et de renforcer la protection contre le bruit et la protection de l'environnement.

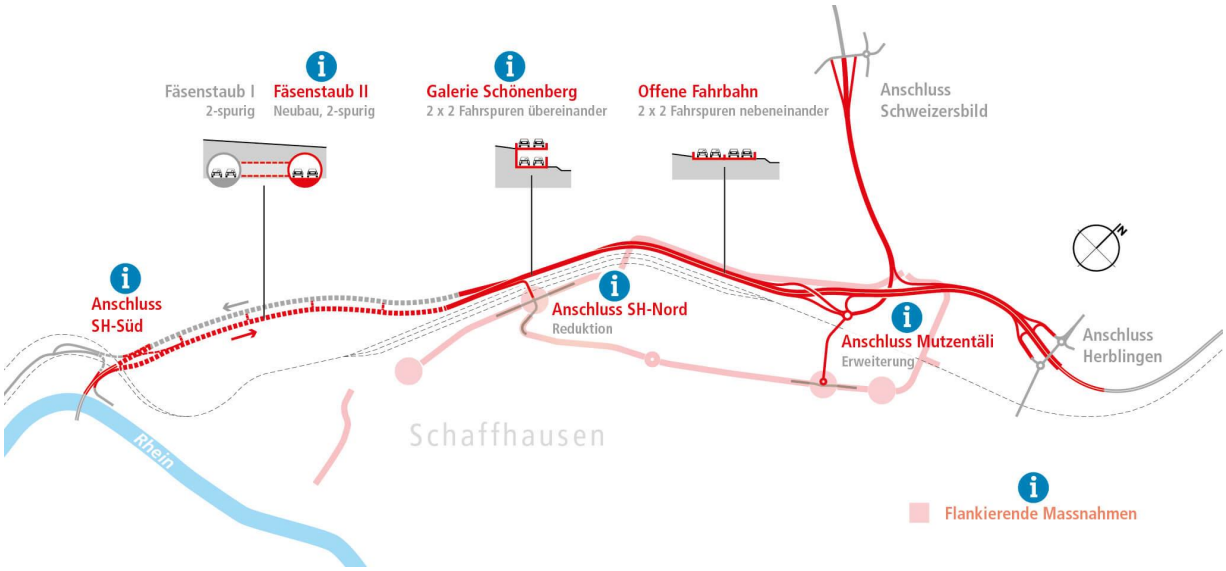

[1] https://www.faesenstaubtunnel.ch/das-projekt (en allemand)

Coûts et calendrier

Les coûts de l'accroissement des capacités sont estimés à 393 millions de francs[2]. Ils seront financés par le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération, et ne grèveront donc pas le budget général de la Confédération.

Les travaux devraient débuter au plus tôt en 2030, en fonction du déroulement de leur planification et de leur approbation. Ils dureront environ huit ans.

[2] État des coûts en 2020, hors TVA et renchérissement. La précision des coûts pour les projets de l'étape d'aménagement 2023 est de +/- 30 %.